



Antennes relais de téléphonie mobile
Compte rendu de la commission de concertation
du 19 juin 2020

Présents :

Elus :

Monsieur Gérald Carmona

Opérateurs :

Orange : Madame Corinne MARTY

Free Mobile : Monsieur Lilian STURNY

SFR : Monsieur Jérôme PAGES

Bouygues : Monsieur Pascal ROEHRIG

Ville de Bordeaux/ Bordeaux Métropole :

Monsieur Didier SECARDIN (Service Santé - Environnement)

Monsieur Christophe TROUILLET (service aménagement numérique du territoire)

Représentant d'association de consommateurs :

Monsieur Marcel SOULETTE représentant « Consommation Logement et Cadre de Vie »

Excusés :

Ville de Bordeaux/ Bordeaux Métropole :

Monsieur Philippe LATRILLE (Directeur service Prévention)

Monsieur Jean Philippe GARDERE (Directeur de la Proximité)

Monsieur Patrick FAUCHER (Directeur de l'Energie, de l'Ecologie et du Développement Durable)

Madame Marie Astrid MENDEZ LUIZ (Service Architecture et patrimoine urbain en projet)

Monsieur Jérôme PASSICOS (Chef du service Droit des sols, Direction du Développement et de l'aménagement PT de Bordeaux)

Elu :

Monsieur Nicolas GUENRO

Rappel du contexte :

La commission a été reportée à cette date tardive, juste avant le second tour des élections municipales, en raison de la période de confinement générée au printemps par l'épidémie de Covid 19, durant laquelle le fonctionnement des différents services fut très impacté.

Celle-ci fut organisée afin de permettre les dépôts des déclarations préalables par les opérateurs concernant leurs projets en cours. L'ordre du jour fut cependant réduit aux questions essentielles et à l'examen des projets.

Cette réunion du 19 juin a permis d'adopter le compte rendu de la précédente commission du 13 février sans observations particulières.

Mr Carmona remercie les opérateurs pour avoir pu assurer durant ce confinement la couverture et le débit numérique essentiels pour permettre dans notre ville une adaptation très rapide aux exigences du télétravail, alors même que les actes de malveillance et d'attaques informatiques se multipliaient.

Pour illustrer cette adaptation, deux exemples significatifs sont exposés (le centre Bergonié de Bordeaux a effectué 60 à 70% de téléconsultation supplémentaire durant cette période et, dans son quartier, un réseau de personnes connectées s'est constitué et organisé pour aider les personnes les plus fragiles ou ne maîtrisant pas les outils numériques).

Cette crise a montré d'après lui l'importance d'un maillage évolutif, performant et durable du réseau de communication installé sur Bordeaux.

Mr Soulette confirme que la crise sanitaire a eu des répercussions importantes sur la consommation « numérique » et les rapports sociaux. Il y a une fracture sociale manifeste et importante à combler.

Point sur les informations récentes disponibles en matière de Santé Publique :

L'ANFR a publié son étude annuelle portant sur l'analyse de plus de 3000 mesures d'exposition du public aux ondes réalisées en 2019. Elle montre que les niveaux mesurés restent globalement faibles, avec un niveau d'exposition médian à 0,38 V/m et 90% des mesures inférieures à 1,8 V/m (les valeurs limites à ne pas dépasser variant entre 28 V/m et 87 V/m selon les fréquences utilisées). Les résultats sont légèrement plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural et à l'extérieur qu'à l'intérieur. Pas de hausse constatée par rapport à 2018.

29 points atypiques (champs supérieur à 6 V/m) ont été relevés (0,8 % des mesures). Aucun ne concerne Bordeaux. 31% de ces points ont été résorbés à ce jour (la résorption peut prendre plusieurs mois...).

L'ANFR complète également son étude sur la 5G et a publié un rapport sur les valeurs d'exposition mesurées lors de plusieurs déploiements pilotes 5G menés en France. Les résultats obtenus permettent à l'ANFR de proposer un nouvel indicateur permettant de modéliser l'exposition créée par les réseaux 5G et produire des cartes prévisionnelles selon des conditions maxi (L'indicateur utilisé est donc fondé sur un modèle d'usage prévisible de la 5G, qui se traduit par l'envoi, dans une direction donnée, d'un gigaoctet de données toutes les 6 minutes, avec une hypothèse d'un débit moyen de 500 Mbps égal à 3 fois celui d'aujourd'hui (l'antenne émet dans la direction donnée environ 15 secondes toutes les 6 minutes, soit environ 4 % du temps)...).

Les niveaux des champs mesurés sont tous très en-dessous de la valeur limite réglementaire qui est de 61 V/m dans la bande de fréquences 3,4 - 3,8 GHz. Les mesures réalisées ont permis de confirmer que l'exposition aux ondes dépend de nombreux paramètres dont: • la distance entre l'antenne et le terminal, ce qui est classique ; • la focalisation du faisceau et du nombre de faisceaux pilotés par l'antenne ; • la durée de présence du faisceau dans chaque direction et donc de la demande de données par les terminaux dans le faisceau.

Les premières expérimentations dans la bande 26 GHz ont été autorisées par l'ARCEP en fin d'année 2019. Il conviendra d'étudier également la 5G dans cette nouvelle bande de fréquences.

Point 5G

La discussion avec les opérateurs a permis de préciser les éléments suivants :

Les disparités dans les niveaux estimés selon les opérateurs dans les DIM 5G déposés s'expliqueraient en grande partie par les différences de bande passante et de matériel émetteur utilisés.

Les faisceaux sont encore fixes mais les nouvelles antennes 5G installées sont orientables. Aujourd'hui, l'exposition reste encore permanente suivant le lieu. Après allumage de la 5G, l'exposition sera dépendante de la consommation de chaque utilisateur. Ainsi, lorsque la 5G sera allumée, en l'absence de trafic, il n'y aura pas de champs généré.

Les enchères sur les fréquences proches de 3,5 GHz seront normalement lancées en septembre (retard important sur le planning d'avant Covid ...). Les blocs de fréquences seront affectés en octobre. Suivant les morceaux de spectre obtenus, les opérateurs devront s'équiper et adapter leur matériel (en octobre novembre pour la plupart) pour être opérationnels en novembre/décembre à priori.

La seconde partie de cette réunion est consacrée à l'examen des projets et à effectuer un point 5 G par opérateur

94 dossiers concernant l'aménagement de sites existant afin de pouvoir émettre en 5G (autour de 3,5 GHz) sont présentés, ne nécessitant pas de dépôt de Demande Préalable auprès du Service Urbanisme pour la plupart, ainsi que 5 dossiers concernant des nouveaux sites 2G/3G/4G.

Les résultats des estimations effectuées sur ces différents sites selon le protocole en vigueur montrent des niveaux de champs qui restent nettement inférieur à 6 V/m.

Future réunion :

Les opérateurs rappellent le besoin d'organiser la prochaine commission rapidement en septembre afin de pouvoir respecter les échéances prévues en matière de développement de la 5G.

Mr Carmona en prend note tout en précisant que la nouvelle équipe municipale mise en place après les élections aura certainement besoin d'un certain temps pour formaliser les délégations et programmer une date pour la prochaine réunion.

Il remercie les différents membres pour le travail effectué sous sa présidence et souhaite de « bonnes élections » à toutes et tous.